

RAPPORT DES RÉUNIONS

DU COMITÉ CONSULTATIF
DU
PROGRAMME DE PAIEMENT ANTICIPÉ

ET

DU
COMITÉ CONSULTATIF
DU PROGRAMME DE MISE EN COMMUN DES PRIX

SUR LE CADRE D'EXAMEN
DE
LA LOI SUR LES PROGRAMMES DE
COMMERCIALISATION AGRICOLE

Les 4 et 5 décembre 2000

Mississauga, Ontario

RAPPORT DES RÉUNIONS
DU COMITÉ CONSULTATIF DU PROGRAMME DE PAIEMENT ANTICIPÉ
ET
DU COMITÉ CONSULTATIF DU PROGRAMME DE MISE EN COMMUN DES PRIX
SUR LE CADRE D'EXAMEN
DE LA LOI SUR LES PROGRAMMES DE COMMERCIALISATION AGRICOLE

Les 4 et 5 décembre 2000
au Days Hotel et au Convention Centre, Mississauga, Ontario

Bien que les deux comités se soient réunis deux jours consécutifs, le présent rapport fusionne les commentaires des deux comités pour présenter le consensus global sur le cadre d'examen. Les commentaires qui sont spécifiques aux programmes sont indiqués.

LES COMITÉS ET LEUR RÔLE

Les membres des comités ont été sélectionnés pour représenter les utilisateurs des programmes. Un représentant d'un établissement universitaire ainsi qu'un représentant des autres parties intéressées (institutions financières, départements des finances, politiques et programmes du gouvernement fédéral) ont aussi été inclus. Un document de travail a été remis à chaque membre des comités comprenant de l'information historique et descriptive sur les programmes, les questions et les préoccupations soulevées dans des études antérieures, les problèmes soulevés par les gestionnaires des programmes et un résumé du document du cadre d'examen, y compris la liste des questions d'examen.

Le cadre d'examen du ministère présente les étapes pour recueillir l'information nécessaire pour l'examen. Il propose que six études soient entreprises pour l'évaluation des programmes. Le rôle des comités consultatifs est de proposer une orientation sur la pertinence du cadre, particulièrement quant à savoir si toutes les questions concernant les programmes ont été identifiées et si les étapes développées permettront de les adresser. On a demandé aux comités de s'assurer que le cadre d'examen final puisse permettre de répondre de façon adéquate à toutes les questions qui pourront être soulevées lorsque le rapport sera déposé au Parlement. Une liste des membres de chaque comité figure à l'annexe A.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Au cours des discussions lors des réunions, plusieurs commentaires d'ordre général ont été formulés, s'appliquant davantage au cadre global qu'à des questions spécifiques. Voici ces commentaires.

- Plusieurs des questions sont d'ordre général et n'offrent pas suffisamment de détails nécessaires pour que les membres des comités formulent des commentaires ou des recommandations spécifiques. Il a été conclu que des questions plus détaillées seront élaborées à partir de ces questions préliminaires pour être utilisées dans les guides d'entrevue et les questionnaires. En réponse à la demande des comités, on a convenu que les éléments détaillés du cadre d'examen (paramètres, questions d'entrevue détaillées, questions du sondage) seront distribués à tous les membres pour examen et commentaires avant la mise en oeuvre. Une préoccupation a été exprimée quant à l'effet de cette activité sur l'échéancier de l'examen. On a convenu qu'une absence de réponse avant une échéance précisée serait interprétée comme une approbation.
- Le comité a considéré qu'il est essentiel que l'information de chaque source de données soit coordonnée avec chaque étude à mesure que l'information devient disponible afin d'éviter les lacunes ou les chevauchements et de s'assurer que les analyses tiennent compte de toute l'information disponible.
- Le comité croit que l'examen doit tenir compte des changements qui ont eu lieu dans l'industrie et de ceux qui auront lieu dans l'avenir par rapport à leur effet sur le programme.
- Le Comité consultatif du Programme de mise en commun des prix a exprimé une préoccupation concernant l'absence de budget pour le Programme des achats du gouvernement (PAG). On croit que les fonds budgétisés pour le PAG sont nécessaires pour que le Canada puisse réagir promptement aux besoins de l'industrie, comme ce fut le cas aux États-Unis.
- Dans le cadre de la prestation et de la gestion du programme, il sera important que l'évaluation du rendement d'AAC se fasse de façon impartiale.
- Une préoccupation concerne la formulation de certaines des questions qui pourrait être considérée comme biaisant la réponse. Le comité a demandé que les questions des entrevues et du sondage soient élaborées d'une manière neutre de façon à ne pas amener le répondant à une réponse spécifique, négative ou positive.
- Certaines organisations de producteurs appliquent comme politique de ne pas diffuser les noms des producteurs aux parties externes. Cette pratique pourrait soulever des préoccupations si l'organisation est identifiée comme étant la source de noms de producteurs qui pourraient participer à l'examen. Certaines organisations peuvent consentir à transmettre directement les questionnaires à leurs producteurs plutôt que de fournir une liste de noms de producteurs à AAC qui établirait la communication.
- Lorsqu'on a indiqué que le sondage auprès des producteurs serait un sondage téléphonique, le comité a indiqué qu'un questionnaire écrit peut être une meilleure option pour les producteurs s'il est bien rédigé et si les producteurs

sont sensibilisés à son importance. Les producteurs peuvent ne pas avoir le temps ou le désir de répondre à un sondage téléphonique.

- Les critères de sélection pour le sondage auprès des producteurs devraient assurer une représentation équitable selon l'organisation, la région et les produits.
- Les paramètres du sondage des producteurs devraient être établis par AAC, puis confirmés par les organisations de producteurs en ce qui concerne la disponibilité, la confidentialité, etc.

RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES SPÉCIFIQUES SUR LES QUESTIONS

- Il est important que les questions du sondage soit suffisamment détaillées afin de s'assurer que la réponse à cette question générale soit complète.
 - Ajouter l'analyse économique à la source des données pour cette question afin de s'assurer que tous les éléments critiques de cette question générale sont pris en considération.
 - Tous les documents d'information présentés dans le passé par l'industrie au gouvernement devraient être rendus disponibles à ce comité pour qu'il puisse s'assurer que ces préoccupations sont considérées dans cet examen. On a suggéré le site web d'AAC comme moyen de partager ces documents.
 - AJOUTER - Ce programme contribue-t-il au bien public?
- Ajouter l'analyse économique à la source des données.
 - Vérifier ce qui est fait dans d'autres pays.
 - On a suggéré que la question soit formulée autrement en ajoutant «et pour l'avenir» à la fin de la question et en ajoutant une partie (b) «Y a-t-il des entraves à son utilisation efficace, par exemple le financement?»
 - Ajouter les organisations de producteurs et les autres intéressés à la liste des entrevues.
- On suggère d'étudier la capacité des organisations des producteurs de fournir le profil voulu pour les producteurs.
 - Nécessité d'établir le profil des non-participants ainsi que de ceux qui utilisent les diverses options du PMCP.
 - Ajouter une comparaison avec les producteurs non-participants.
 - On devrait vérifier les sources de crédit dont disposent les producteurs. On devrait ensuite demander aux producteurs les sources dont ils tirent avantage et leur connaissance d'autres sources.
 - On devrait inclure les producteurs qui font appel au programme de façon intermittente et déterminer pourquoi ils n'y font pas appel chaque année.
- Ajouter une option pour suggérer des changements ou des améliorations au programme.

- Inclure une question sur le caractère souhaitable d'un programme de paiements anticipés au printemps dans le cadre de la LPCA. Cependant, il serait important d'évaluer les résultats qui pourraient être obtenus à partir d'une telle question avant de l'ajouter. Il est logique de penser que les producteurs seront totalement en faveur de recevoir de l'argent plus tôt, ce qui provoquerait un résultat biaisé. Cela entraînerait un éloignement de l'objectif principal du PPA qui est d'aider les producteurs à commercialiser leurs récoltes de façon à profiter au maximum du marché.
 - Nécessité d'assurer la clarté entre toutes les dispositions offertes dans le programme global et les éléments du programme que chaque organisation de producteurs décide d'offrir, y compris les frais d'administration connexes et tous les autres coûts pour le producteur qui participe au PPA.
 - Les réponses à la question peuvent traduire l'expérience la plus récente et la situation du producteur plutôt qu'une évaluation plus globale.
 - Les réponses à la question pourraient traiter de trois niveaux différents - disponibilité du programme, prestation du programme, et résultats. La question doit être spécifique afin d'obtenir la réponse aux trois éléments.
 - Ajouter à la question: «les producteurs savent-ils comment fonctionne le programme?»
 - Ajouter à la question: «quels changements et améliorations pourraient être apportés au programme pour le rendre plus efficace?»
5.
 - Nécessité de s'assurer que l'année dont le Programme de paiement anticipé n'a pas compris de gratuité des intérêts est inclut dans l'analyse.
 - Diviser la question d'une manière semblable à la question 6.
 - Établir les paramètres au début de la question et identifier des exemples de changements possibles au PPA à être considérés.
 6.
 - Quant à la source des données, inclure les organisations de commercialisation coopérative.
 7.
 - Ajouter les organisations de producteurs et la CCB à la liste des entrevues.
 - Ajouter «capitalisation» et «Gouvernement en direct» comme options suggérées.
 8.
 - Garder à l'esprit que tous les secteurs ne disposent pas de ces moyens.
 - Diviser la question en 2 parties, la première portant sur ces options comme solution de rechange à la LPCA et la deuxième portant sur ces options en conjonction avec la LPCA.
 - Ajouter à l'intérieur de l'analyse économique la question suivante: "Comment utilisez-vous le PPA pour l'aspect de la mise en marché de vos produits?".
 - Ajouter les organisations de producteurs à la liste des entrevues.
 - Changer «secteur privé» par «alternative».
 9.
 - Reformuler la question ainsi: «Pour offrir efficacement le PPA, existe-t-il d'autres formes administratives de prestation du programme, par exemple les institutions financières, les ministères provinciaux de l'agriculture, les

centrales de crédit, le gouvernement en direct?»

10. • Changer la question ainsi: «Les critères d'admissibilité à la LCPA sont-ils appropriés et équitables envers tous les producteurs (ex., ...)?»
 - Ajouter les organisations de producteurs non participantes et les groupes industriels généraux à la liste des entrevues, par exemple organisations de producteurs de boeufs, de porcs, de volailles, la FCA, etc.
11. • Coût total à inclure - gouvernement, industries, producteurs.
 - La présentation de l'information doit tenir compte des répercussions internationales éventuelles.
 - Nécessité de considérer les avantages du programme pour les communautés rurales.
 - On devrait également indiquer les avantages économiques secondaires.
 - Sous «Information désirés» (indicateur), nécessité d'indiquer à quels autres programmes agricoles le ratio coût-avantage sera comparé et de souligner l'utilité d'une telle comparaison.
12. • Reformuler comme la question 13 - «Quel avantage la garantie de prêt du PPA offre-t-elle aux organisations de producteurs?»
 - Il serait souhaitable d'effectuer un sondage auprès des organismes de producteurs avant une étude sur l'accès au crédit.
13. • OK
14. • Ajouter l'analyse économique à la source des données pour indiquer pleinement les avantages, ci-inclus les avantages d'obtenir une masse critique de participation au PPA pour réduire les pressions du marché au moment de la récolte, et les avantages pour les producteurs de grain de l'Ouest ayant des options de livraison limitées pour leurs récoltes.
 - Nécessité d'examiner ce que les producteurs auraient fait sans le programme - données à obtenir par le sondage auprès des producteurs et l'analyse économique.
15. • Nécessité de clarifier si cette question se rapporte uniquement à la gestion du programme par AAC.
 - Nécessité de s'assurer que l'uniformité de la gestion d'une organisation à une autre est évaluée.
 - Inclure les «institutions financières» dans la question et les ajouter à la liste des entrevues. Les institutions financières s'inquiètent qu'à l'heure actuelle, elles soient souvent les seules qui doivent refuser une avance dans les cas où les producteurs sont à la limite de leurs capacités de crédit, en raison de l'exigence du PPA concernant l'accord prioritaire.
 - AJOUTER UNE QUESTION - «Quel est l'effet du programme sur la relation d'un producteur avec son institution financière?» Les institutions financières et les organisations de crédit commercial devraient être interviewées pour cette question. Cette question devrait figurer après la question 29 ou on

devrait tout au moins s'assurer qu'il y a un lien entre les deux questions.

16. • Les réactions des producteurs au PMCP peuvent ne pas être très significatives. On devrait peut-être mettre l'accent sur les réactions des organisations de producteurs seulement.
17. • OK
18. • Ajouter la liste des institutions financières à la liste des entrevues.
19. • OK
20. • Faire le lien avec les résultats obtenus à la question # 15.
21. à 22. O.K.
23. • Supprimer la première partie de la question jusqu'à la virgule. Commencer par «Dans quelle mesure la LPCA a-t-elle réduit efficacement les iniquités actuelles entre régions et denrées, les incohérences dans l'application des programmes et leur coût global?»
24. • OK
25. • Pour le PPA, sous le second point dans «Information désirée» (indicateurs), examiner la valeur monétaire, le pourcentage de défaut et l'expérience des radiations. Les statistiques sur les montants présentés à AAC pour recouvrement devraient être incluses dans l'analyse des défauts.
 - Nécessité d'une comparaison, par exemple avant la LPCA, pour les ratios établis.
 - Pour le PMCP, sous «Information désiré» (indicateurs), ajouter un point relatif aux pertes et retraits du PMCP.
26. • Ajouter «et produit transformé» à la fin de la question.
 - Il y a un conflit entre l'information demandée et la source des données. SUPPRIMER «producteurs» de la question et ajouter les organisations de producteurs et les spécialistes de la commercialisation des produits à la liste des entrevues.
27. • L'évaluation juridique doit inclure une évaluation de l'impact de la législation spécifique à chaque gouvernement provinciale sur le programme.
28. • Nécessité d'inclure les spécialistes de la commercialisation et des produits dans la liste des entrevues.
 - L'expression «marketing méthodique» se prête à diverses interprétations - changer la question ainsi: «La LPCA améliore-t-elle la circulation du produit dans le marché?»
 - L'analyse économique devrait examiner si l'impact est important pour la

situation financière d'un producteur - change-t-il réellement sa décision quant à la commercialisation?

- Il est difficile d'évaluer l'impact d'un programme lorsqu'on ne peut faire une comparaison par rapport à une époque où le programme n'existait pas.
 - Nécessité de considérer les avantages globaux et pas seulement les avantages individuels (ex. Impact sur la structure complète du marché).
29. • Ajouter à la fin - ex., crédit-relais, coûts.
- «Améliorer» ne doit PAS être interprété comme «augmenter».
 - Le sondage doit clarifier de quel programme il est question.
 - Ajouter une question - «La LPCA augmente-t-elle l'accès des producteurs au capital à court terme?».
 - Ajouter les caisses de crédit à la question originale et à la question ajoutée.
 - Ajouter "sondage auprès des producteurs" à la "source de données" pour le quatrième point sous "Renseignement désiré"
30. • Reformuler - «La LPCA affecte-t-elle les rendements des producteurs?»
- La réponse à la question peut être difficile à déterminer.
 - Le premier point sous «Information désiré» (indicateurs) peut être difficile à déterminer et difficile à comparer car le programme a un effet sur le prix pour ceux qui ne participent pas comme pour ceux qui participent.
 - Nécessité d'examiner cette question de plus près.
 - D'autres questions sont proposées - «Quels sont les avantages de la garantie de prêt pour les institutions financières locales qui administrent le programme? Pourquoi veulent-elles tellement attirer les organisations de producteurs dans ce programme?» Après une longue discussion, on a suggéré d'accorder une considération à la formulation de cet aspect à la question 9.
31. • Reformuler - «La LPCA encourage-t-elle la commercialisation coopérative des produits agricoles et améliore-t-elle les autres activités gouvernementales relatives aux coopératives?»
- Nécessité d'examiner les participants dans le passé et de se demander pourquoi ils ne participent plus?
 - Nécessité de comparer les participants aux non-participants.
32. • Changer le mot «renforcé» par «influencé» pour neutraliser la question.
- Ajouter l'analyse économique à la source des données.

33 et 34. • OK

AUTRES QUESTIONS ET COMMENTAIRES

- «Y a-t-il eu des changements aux mécanismes du marché ou aux règlements gouvernementaux touchant les mécanismes du marché, qui ont eu un impact sur la justification sous-jacente du programme?»
- Quel effet le PACP a-t-il eu sur la LPCA? Devait-il faire partie de la LPCA? Il sera important de consulter les organismes de producteurs plutôt qu'un sondage auprès des producteurs afin d'examiner adéquatement cette question, étant donné que le but de le PACP s'éloigne un peu de l'objectif de base du PPA. Le PACP représente davantage un accès plus rapide à une source de financement à court terme, plutôt qu'un outil visant à favoriser une commercialisation ordonnée des récoltes.
- La démographie changeante modifie-t-elle l'adhésion au programme ou le fera-t-elle dans l'avenir?
- Quel est l'effet du crédit commercial sur les modèles de commercialisation? Comparer l'importance du crédit commercial à l'importance de l'avance.
- Nécessité d'analyser l'impact et la relation de ces programmes sur l'OMC.
- Nécessité d'offrir aux producteurs et aux organisations de producteurs la possibilité d'obtenir de l'information supplémentaire sur les programmes.
- Faire attention aux changements futurs qui pourraient affecter le résultat de l'examen de la LPCA et penser à inclure des aspects dès maintenant dans la discussion.

Membres du comité consultatif:

PROGRAMME DE PAIEMENT ANTICIPÉ

Animateur : Dave Cuthbertson

Comm. canadienne du blé	- Ed Thomas - Larry Hill
Canadian Canola Growers	- Charlie Froebe
	- Ernie Doerksen - Dean Clarke - Brenda Simmons
P.E.I. Potato Board	- John Bernard
B.C. Tree Fruits Ltd	- Don LeDrew
Ont. Corn Producers' Assoc	- Marc Labelle
Fédération des producteurs de cultures commerciales	
Canadian Bankers Assoc.	- Bob Funk
Univ. of Saskatchewan	- Harvey Brooks
DG- Politique, AAAC	- Jack Gellner
DG- Examen, AAAC	- Marco Valicenti
DG- Aide financière	- Benoit Blangez - Rosser Lloyd - Randy Bismonte - Robert Smith

Absents

Ministère des Finances	- Ann Cornellier
DG-Examen, AAAC	- Helen Pitt

PROGRAMME DE MISE EN COMMUN DES PRIX

Animateur : Dave Cuthbertson

Ontario Bean Board	- Tino Breuer
Ont. Apple Marketing Comm	- Crosby Mitchell
Ont. Wheat Prod Marketing Brd	- Jaye Atkins
	- Norm Biggar
Canadian Bankers Association	- Robert Brooksbank
Univ. of Saskatchewan	- Harvey Brooks
DG-Politique , AAAC	- Jack Gellner
DG-Examen AAAC	- Marco Valicenti
DG- Aide financière	- Benoit Bélangez - Rosser Lloyd - Robert Smith - Randy Bismonte

Absents

East Coast Commodities	- Findlay MacRae
Ministère des Finances	- Ann Cornellier
DG-Examen, AAAC	- Helen Pitt